

# La Boule Fleurytienne

## Compte rendu : Bureau 2024-004

### Suivi des versions

Date	Action	Auteur	Remarques
23.04.2024	Diffusion	Secrétariat La Boule Fleurytienne	
<b>Participants</b>	Hélène ALLARD ( <b>HAD</b> ), Alexandre ALLARD ( <b>AAD</b> ), Arnaud POTIN ( <b>APN</b> ), Fabien Quillet ( <b>FQT</b> ), Laurent BOURGAIS ( <b>LBS</b> ), Ludovic GUERRIER ( <b>LGR</b> ), Didier ROUSSY ( <b>DRY</b> )		
<b>Excusés</b>	Baptiste DUVAL ( <b>BDL</b> )		
<b>Destinataires</b>	Les participants, les excusés, Les adhérents		

<b>LGR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Bilan financier :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Actif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il y a actuellement 1876€ sur le compte du club.</li> <li>▪ 107€ en liquide chez le trésorier.</li> <li>▪ 120€ en chèque chez le président (tenue de Sébastien Destrée).</li> <li>▪ 50€ en chèque (licence de Sébastien Destrée).</li> </ul> </li> <li>○ Le trésorier a dépensé 79€ pour refaire le stock de boisson.</li> <li>○ Le montant dépensé pour les engagements dans les championnats est de 528€.</li> <li>○ <b>Rapport des sauvages :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 14 juillet 2024 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Buvette 244€</li> <li>• Tombola 205€</li> </ul> </li> <li>▪ 24 août 2024 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Buvette 340€</li> <li>• Tombola 132€</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>○ <b>Subvention municipale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La subvention municipale (800€) a été reçue le 27 mai 2024.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>Tous</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Conservation des aliments en vue de barbecue :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il faudrait trouver en récupération un autre frigo ou un petit congélateur (cela nous permettrait de déposer des aliments en vue de barbecue et même de mettre à rafraichir des sandwiches, lors des évènements que la Boule</li> </ul> </li> </ul>

# La Boule Fleurytienne

Fleurytienne décide d'organiser.

Il faut répercuter la demande auprès des adhérents.

Hélène propose de rédiger un point sur facebook à ce sujet.

▪ **Protection des terrains :**

- Laurent va voir avec le marchand de bois de Fleury s'il y a une possibilité d'obtenir gracieusement du bois afin de faire le tour des terrains.

Les membres du bureau proposent aussi de voir avec Morgan.

Fabien nous fait part qu'il y a des poteaux électriques chez les parents de Sébastien L'Hermitte, il serait possible de les récupérer.

Pour le transport de ces poteaux, il est convenu de demander de l'aide à Olivier L'Hermitte.

▪ **Micro :**

- Afin d'éviter de s'égosiller, lors des prochains événements il faut demander un micro à la mairie.

Hélène rajoute ce point dans la todo list d'organisation des événements.

▪ **Assemblée générale :**

- L'assemblée générale du club se tiendra mi-novembre, elle sera accompagnée d'un apéritif dinatoire.

Lors de l'AG il sera annoncé l'organisation d'un repas de fin d'année sans participation financière du club.

Hélène prépare l'affiche et se charge de négocier avec un restaurant afin d'annoncer le coût aux adhérents.

Chaque adhérent souhaitant participer devra se faire connaître et payer d'avance le prix du repas.

▪ **Concours :**

- La Boule Fleurytienne n'organisera pas d'officiels en 2025.
- Championnat tripléte mixte

- Alexandre va en faire la demande.

▪ **Assemblée générale du comité :**

- Baptiste, Fabien et Didier sont disponibles pour y assister
- Alexandre envoie l'ordre du jour ainsi que le menu prévu.

▪ **Qualification championnat tir de précision :**

- Afin de désigner les participants au championnat de tir de précision du 16 mars 2025, la boule fleurytienne doit effectuer des qualifications (1 femme et 2 hommes).

Nous avons jusqu'au 31 octobre pour désigner nos représentants.

Cette année, nous ne procéderons pas comme la dernière fois où une après-midi avait été consacrée à cet exercice.

## La Boule Fleurytienne

Concernant les hommes :

A compter de mardi prochain 8 octobre 2024 et ce jusqu'au vendredi 18 octobre 2024, ce qui fait 4 séances d'entraînement, les candidats à cette sélection pourront venir au club et effectuer la série qualificative sous le regard d'un membre du bureau qui les notera.

Les quatre meilleurs des séries participeront à une nouvelle série du mardi 22 octobre 2024 au mardi 29 octobre 2024, soit trois séances d'entraînement, où les deux meilleurs seront qualifiés pour le championnat.

Concernant les femmes :

Seules deux candidates sont aujourd'hui en lice, elles se défieront en une série, la candidate victorieuse sera qualifiée pour le championnat.